

Image not found or type unknown



Vente d'un bien qui m'appartient

Par **pikate**, le **04/11/2009** à **09:21**

Bonjour,
je suis propriétaire d'une péniche sur laquelle mes parents habitaient ma mère est décédée et mon beau père veut la vendre c'est moi qui dois signer l'acte de vente? et je peux garder l'argent sans qu'il puisse se retourné contre moi? bien que se soit lui qui paye la location de l'emplacement et l'assurance de la péniche qui sont aussi à mon nom? merci d'avance pour votre réponse cordialement